

La population normande reste stable en 2023

Insee Analyses Normandie • n° 122 • Avril 2024



Au 1^{er} janvier 2024, la population normande s'élève à 3 327 000 habitants. La Normandie se positionne au 10^e rang des régions de France métropolitaine en termes de population. La région est en situation de stagnation démographique, avec une population au même niveau qu'au 1^{er} janvier 2018. La part des personnes âgées de 65 ans ou plus dépasse désormais dans la région la part des jeunes de moins de 20 ans. Le solde naturel reste négatif en 2023, une tendance à l'œuvre depuis 2018 dans la région. À l'inverse, selon les estimations de population, le nombre d'arrivées de nouveaux habitants en Normandie serait supérieur aux départs, et compense le déficit du solde naturel. L'indicateur conjoncturel de fécondité décroît fortement et s'établit à un niveau historiquement bas de 1,68 enfant par femme. Le nombre de naissances chute fortement, tout comme le nombre de décès. Après un léger recul en 2022, l'espérance de vie à la naissance rebondit et s'élève à 84,9 ans pour les femmes et 78,9 ans chez les hommes.

Depuis 2018, la population normande oscille autour de 3 327 000 habitants

Au 1^{er} janvier 2024, la population de la Normandie s'élève à 3 327 000 habitants selon les estimations annuelles de population ► [sources](#). Au 10^e rang des régions de France métropolitaine en nombre d'habitants, la Normandie rassemble 5 % de la population de France métropolitaine et devance les régions Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et la Corse. Durant 40 ans, entre 1975 et 2015, la population normande n'a cessé de progresser, augmentant de 437 000 habitants sur cette période. Ensuite, de 2015 à 2019, la population régionale recule de 14 000 habitants. Depuis cette période, la région se trouve dans une situation de stagnation démographique, avec une population au 1^{er} janvier 2024 équivalente à celle du 1^{er} janvier 2018 ► [figure 1](#). Sur la même période, la population de l'ensemble de la France métropolitaine progresse de 2,1 %.

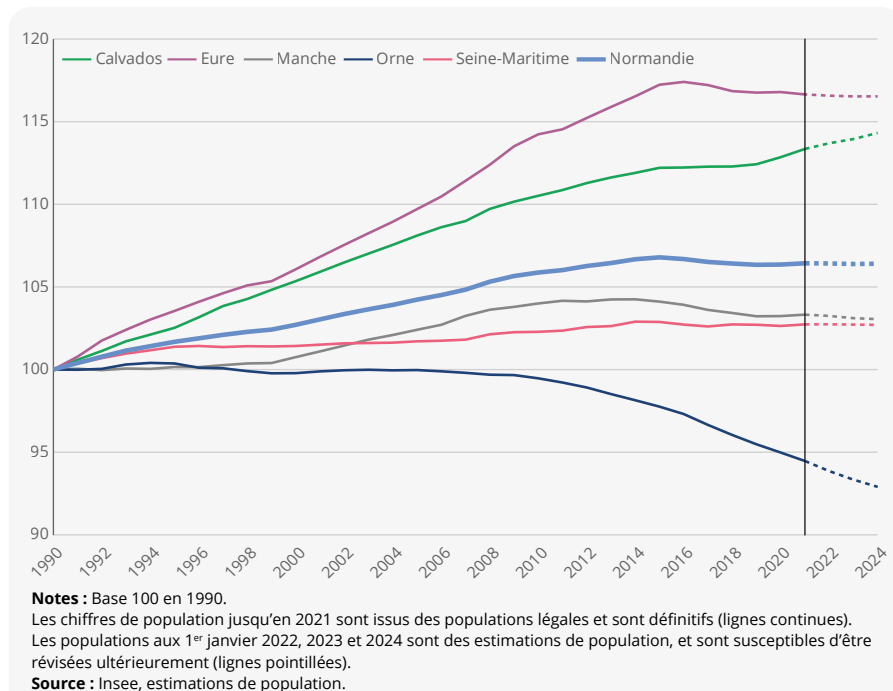
La Seine-Maritime reste le département le plus peuplé de la région avec 37,7 % de la population normande, et le 9^e de France hors-Île-de-France, avec 1 255 600 habitants. Le Calvados, avec 706 600 habitants, représente 21,2 % de la population régionale et constitue le seul département de la région dont

la croissance démographique est ininterrompue depuis 50 ans. Viennent ensuite l'Eure (598 300 habitants, un niveau équivalent à celui de 2014 ; 18,0 %), la Manche (494 200 habitants ; 14,9 %) et l'Orne (272 400 habitants ; 8,2 %).

En 2023, l'excédent migratoire en Normandie est supérieur au déficit naturel

Entre 2005 et 2014, la croissance de la population normande est portée par un **solde naturel** excédentaire chaque

► 1. Population de la Normandie depuis 1990



année sur la période ► **figure 2**. Cet excédent de naissances par rapport aux décès compense largement sur cette période un solde apparent des entrées et des sorties (ou **solde migratoire**) déficitaire chaque année, hormis en 2007, 2008 et 2013. Entre 2015 et 2018, le solde migratoire régional est déficitaire (jusque -8 120 habitants en 2016) et n'est plus compensé par un solde naturel en déclin, jusqu'à devenir négatif en 2018 (-155 habitants). Depuis 2019, d'après les estimations annuelles de population, la trajectoire démographique s'inscrit dans une tendance inverse à celle mesurée jusqu'en 2014, avec un solde migratoire positif (+5 410 habitants en 2023) et un solde naturel négatif (-4 900 habitants en 2023).

Au niveau départemental, les arrivées de nouveaux habitants sont en 2023 nettement supérieures aux départs dans le Calvados (+3 460 habitants) et dans la Manche (+1 900 habitants). Les trois autres départements de la région sont proches d'un solde migratoire nul (de -62 habitants dans l'Eure à +162 habitants en Seine-Maritime). À l'inverse, le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances dans tous les départements normands, à l'exception de l'Eure (+69 habitants).

La part des personnes de 65 ans ou plus dépasse en Normandie celle des moins de 20 ans

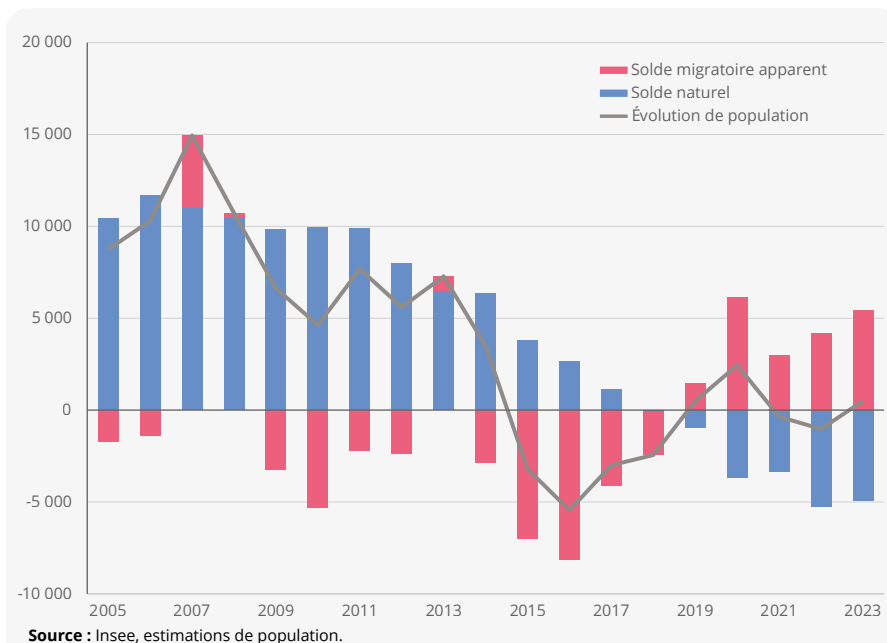
Au 1^{er} janvier 2024, la population normande âgée de 65 ans ou plus est estimée à 779 000 habitants. La proportion de cette population des seniors (23,4 %) est désormais légèrement supérieure à celle des jeunes de moins de 20 ans (23,0 % ► **figure 3**). Depuis 2004, le nombre de seniors a progressé de 44 % dans la région. Dans le même temps, le nombre de jeunes de moins de 20 ans a reculé de près de 10 %.

Au niveau national, la proportion des seniors (21,8 %) reste inférieure à la part des jeunes de moins de 20 ans (23,0 %). En 20 ans, la part de seniors a progressé plus vite en Normandie (+6,8 points) qu'au niveau national (+5,4 points).

En Normandie, la population est plus âgée dans l'Orne et dans la Manche

L'indice de vieillissement est un indicateur permettant de mesurer le vieillissement de la population d'un territoire en rapportant la part de personnes âgées de 65 ans ou plus à la part de personnes de moins de 20 ans. En Normandie, en 2023, l'indice de vieillissement s'élève à 102 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

► 2. Solde naturel, solde migratoire apparent et évolution de la population en Normandie depuis 2005

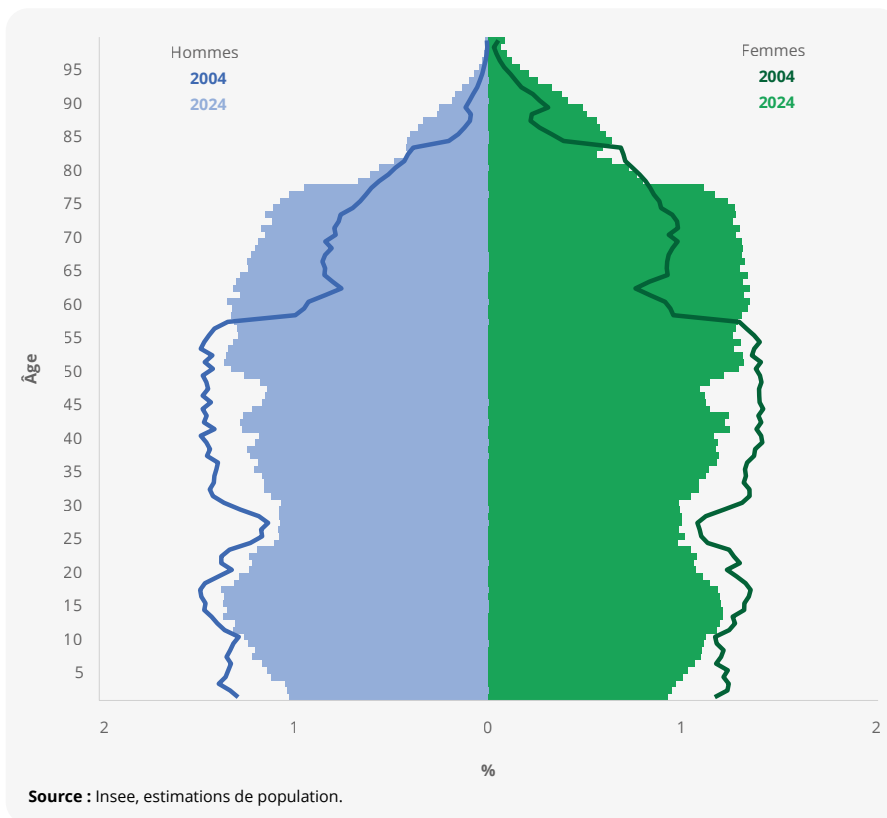


À l'échelle départementale, l'indice de vieillissement reflète des situations contrastées : l'Eure et la Seine-Maritime comptent ainsi plus de jeunes que de seniors (indice de vieillissement respectivement de 86,5 et 92,7 ► **figure 4**). À l'inverse, avec respectivement un quart et un tiers de seniors en plus par rapport aux jeunes, l'Orne et la Manche figurent parmi les départements les plus vieillissants

(indice de vieillissement respectivement de 126 et 135). Le Calvados occupe une position médiane, avec un indice de vieillissement de 105,5.

Les départements situés dans les régions de Nouvelle-Aquitaine, d'Occitanie, de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et de Bourgogne-Franche-Comté sont parmi les plus vieillissants de France métropolitaine,

► 3. Pyramide des âges de la population normande aux 1^{er} janvier 2004 et 2024



à l'exception toutefois des départements de Haute-Garonne et des Bouches-du-Rhône comportant respectivement les métropoles de Toulouse et d'Aix-Marseille (deux agglomérations qui accueillent de nombreux étudiants). À l'inverse, les départements de la région Île-de-France (hors Paris) et ceux qui bordent cette région (notamment l'Eure) sont parmi les moins vieillissants. La Seine Saint-Denis reste de loin le département le plus jeune de France métropolitaine, avec 47 personnes âgées de 65 ans ou plus, pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

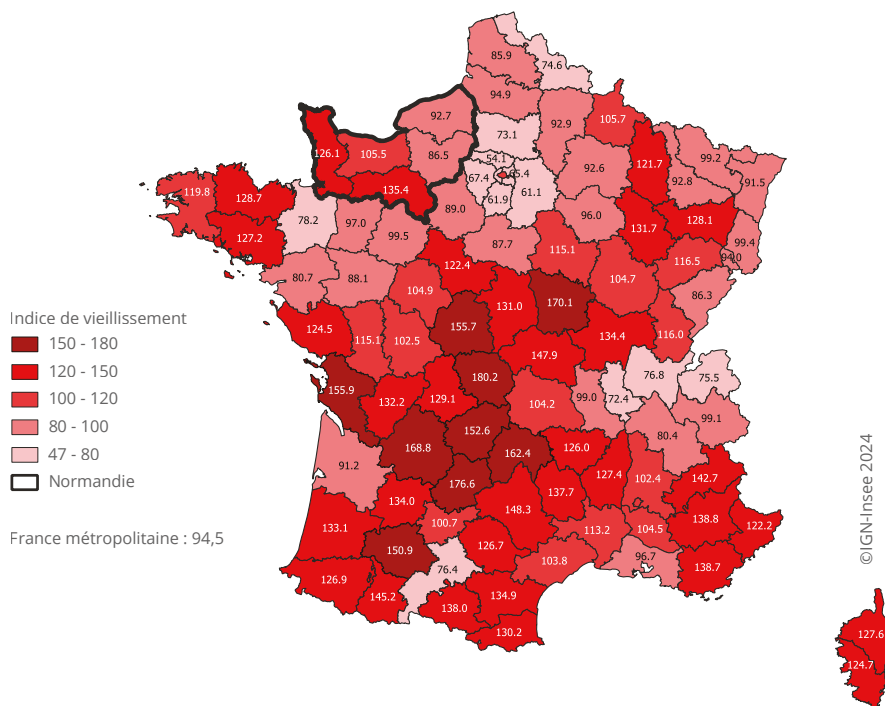
Un indicateur conjoncturel de fécondité historiquement bas en Normandie

Hormis un léger rebond en 2021, le nombre moyen d'enfants par femme décroît depuis 2011 en Normandie. Cette baisse s'accroît en 2023, avec un **indicateur conjoncturel de fécondité** historiquement bas de 1,68 enfant par femme contre 1,82 en 2022. L'indicateur conjoncturel de fécondité normand reste toutefois supérieur à celui observé au niveau national, qui s'établit à 1,64.

La chute de la fécondité est plus modérée dans l'Orne qui devient le département de la région dont l'indicateur conjoncturel de fécondité est le plus élevé en 2023 (1,89). L'Eure, la Manche et la Seine-Maritime suivent la tendance régionale et reculent nettement pour s'établir respectivement à 1,83, 1,69 et 1,66. L'indicateur conjoncturel de fécondité du Calvados reste le plus faible de la région, et le 21^e plus bas de France métropolitaine, à un niveau de 1,55.

Plus globalement, le niveau permettant le renouvellement des générations (2,05 enfants par femme) n'a plus été atteint en Normandie depuis 2011 et n'a jamais été atteint au cours des trente dernières années en France métropolitaine

► 4. Indice de vieillissement au 1^{er} janvier 2024 par département



Source : Insee, estimations de population.

dans son ensemble. Toutefois, en 2022, l'indicateur conjoncturel de fécondité restait, en France, nettement supérieur à celui de ses voisins européens comme la Belgique (1,53), l'Allemagne (1,46), l'Italie (1,24) ou l'Espagne (1,16). Avec un indicateur conjoncturel de fécondité qui était mesuré à 1,79, la France se maintenait à la première place des pays de l'Union européenne (avec un indicateur conjoncturel de fécondité moyen de 1,46).

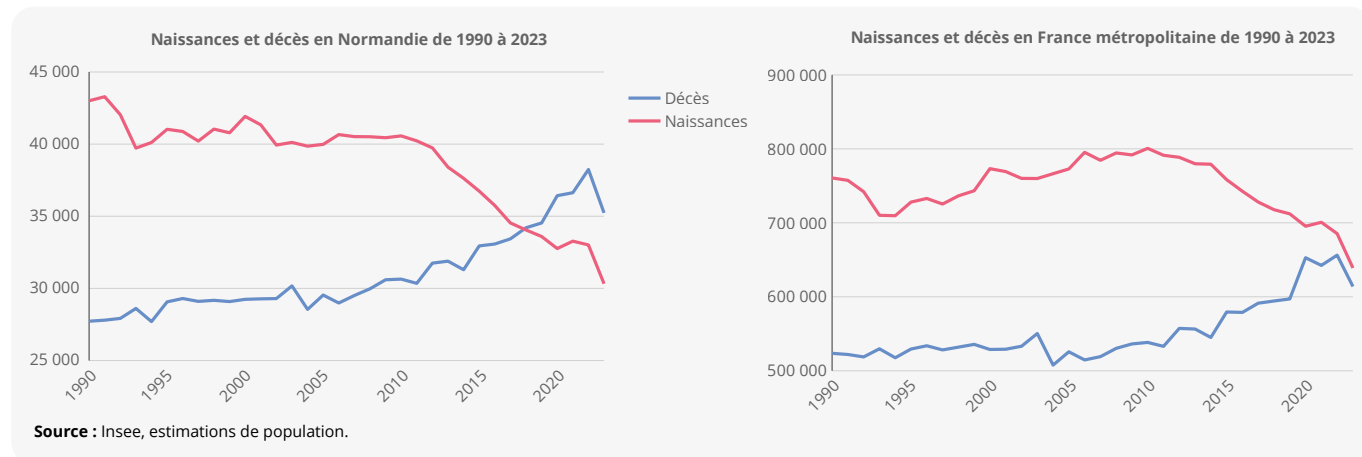
En 2023, le nombre des décès et des naissances chute fortement en Normandie

En Normandie, en 2023, la natalité décroît plus rapidement qu'en moyenne nationale ; la mortalité diminue également mais au même rythme qu'au niveau

national. Hormis le léger rebond successif à la pandémie de Covid-19, le nombre de naissances décroît continuellement depuis 2010 en Normandie. Il s'établit à 30 322 nouveaux-nés en 2023, une baisse de 8 % par rapport à 2022 et de 25 % par rapport à 2010 ► **figure 5**. En parallèle, le nombre de décès dans la région recule également en 2023 (-3 000 décès par rapport à 2022 ; -6,5 %). Il s'agit de la première baisse du nombre de décès en Normandie depuis 2014. Le solde naturel apparaît cependant négatif en Normandie (-4 900 habitants) pour la sixième année consécutive.

La baisse du nombre de naissances affecte tous les départements normands, mais à des degrés divers. Le nombre de nouveaux-nés en 2023 recule fortement en Seine-Maritime (-10,3 %), dans l'Eure

► 5. Évolution des naissances et des décès en Normandie et en France métropolitaine depuis 1990



(9,2 %), et dans la Manche (-8,7 %). Le recul de la natalité est plus modéré dans le Calvados (-4,1 %) et l'Orne (-3,2 %). Tous les départements normands sont concernés par la baisse du nombre de décès en 2023. Avec -8,6 % sur un an, le département de l'Eure enregistre la plus forte baisse, devant la Manche (-8,4 %), le Calvados (-8,3 %), la Seine-Maritime (-7,7 %), et l'Orne (-5,4 %).

Au niveau national, le nombre de naissances décroît également depuis 2010, sans toutefois devenir inférieur au nombre de décès. L'excédent du solde naturel est de 25 000 habitants pour l'ensemble de la France métropolitaine, un niveau dix fois inférieur à celui de 2011. En 2023, 639 000 bébés sont nés en France métropolitaine, en recul de 7 % par rapport à 2022, et de 20 % par rapport à 2010. En parallèle, la mortalité diminue nettement en 2023 avec 614 000 décès enregistrés (-6,5 % par rapport à 2022).

L'âge moyen des mères à la naissance est en constante progression

En Normandie, l'âge moyen des mères à la naissance s'élève à 31 ans en 2023, contre 30 ans en France métropolitaine. Au niveau national comme au niveau régional, cet indicateur est en hausse continue depuis 1974. En 50 ans, l'âge moyen des mères à la naissance progresse de quatre ans en France métropolitaine et de 5 ans au niveau régional.

L'espérance de vie rebondit en Normandie en 2023

Après un léger recul en 2022, l'espérance de vie à la naissance rebondit en Normandie et s'élève désormais à 84,9 ans pour les femmes (+0,7 an par rapport à 2022) et atteint pour la première fois 78,9 ans chez les hommes (+0,9 an par

rapport à 2022). En France métropolitaine, l'espérance de vie atteint également un niveau historiquement élevé, tant pour les hommes (80,1 ans) que pour les femmes (85,8 ans). En 20 ans, l'espérance de vie s'est accrue en Normandie de 2,6 ans pour les hommes (2,9 ans en France métropolitaine) et de 1,7 an pour les femmes (2,0 ans en France métropolitaine). En 2023, les départements normands se distinguent assez peu en termes d'espérance de vie. Elle varie de 78,7 ans en Seine-Maritime à 79,2 ans dans l'Eure pour les hommes. Concernant les femmes, l'espérance de vie oscille entre 84,5 ans en Seine-Maritime et 85,3 ans dans le Calvados. ●

Flavien Alleaume, Babacar Diop (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Un solde positif correspond à un excédent naturel, et un solde négatif à un déficit naturel. Il est calculé à partir des statistiques d'état civil transmises par les mairies. Pour 2023, il s'agit d'une estimation provisoire.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période. Il est mesuré indirectement par différence entre l'évolution de la population, mesurée à deux recensements successifs, et le solde naturel de l'année établi à partir des données d'état civil. Les évolutions de ce solde migratoire peuvent refléter les fluctuations des entrées et des sorties, mais également l'aléa lié au plan de sondage qui sous-tend le recensement. Le dernier recensement disponible étant celui du 1^{er} janvier 2021, les soldes migratoires de 2021, 2022 et 2023 sont estimés provisoirement par la moyenne des trois derniers soldes connus.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF), ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

► Pour en savoir plus

- **Papon S.**, « Bilan démographique 2023 - En 2023, la fécondité chute, l'espérance de vie se redresse », Insee Première n° 1978, janvier 2024.
- **Léger M., Merel A.**, « En 2022, la population de Normandie diminue à nouveau de 2 700 habitants », Insee Analyses Normandie n° 115, juin 2023.
- « Natalité et fécondité dans l'Union européenne » Insee, Chiffres-clés, janvier 2024.

► Sources et méthode

Le **recensement de la population** sert de base aux **estimations annuelles de population**. Il en fixe les niveaux de référence pour les années pour lesquelles il est disponible. Pour les années 2021 et suivantes, les estimations de population sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement de 2021 grâce à des estimations du solde naturel et du solde migratoire et la prise en compte d'un ajustement. Cet ajustement a été introduit pour tenir compte de la rénovation du questionnaire du recensement et rendre comparable les niveaux de population annuels successifs. Le nouveau questionnaire permet de mieux appréhender les liens familiaux qui unissent les personnes habitant un même logement et améliore la connaissance des lieux d'habitation des personnes ayant plusieurs résidences, notamment s'agissant des enfants de parents séparés.

